

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'université de Kintélé inaugurée en présence de plusieurs chefs d'Etat



Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Mahamadou Issoufou à l'aéroport Maya Maya, le 4 février 2021/DR

Ce vendredi, 5 février, a lieu la cérémonie d'inauguration de l'université Denis-Sassou-N'Guesso de Kintélé quelques jours après la rentrée académique. Trois chefs d'Etat étrangers, parmi lesquels le président de la Guinée-Bissau, Umaro Sissoko Embalo arrivé peu avant ses homologues du Niger, Mahamadou Issoufou et du Sénégal, Macky Sall, assisteront à l'événement à l'invitation du président Denis Sassou N'Guesso.

Etablissement d'enseignement supérieur à vocation panafricaine, l'université de Kintélé a démarré les enseignements le 1^{er} février à l'Institut supérieur des sciences géographiques, environnement et aménagement et à l'Institut supérieur d'architecture, urbanisme, bâtiments et travaux publics. A terme, elle formera dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la communication, des sports, de la biologie ou encore des mines et de l'énergie.

COOPÉRATION

La Chine annule la dette du Congo

Le gouvernement chinois a décidé d'annuler, dans sa totalité, la dette congolaise en même temps qu'il s'engage à fournir 100 000 doses du vaccin au Congo, a déclaré hier l'ambassadeur de Chine, Ma Fulin, à l'issue d'un entretien avec le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso. « *Le gouvernement chinois a décidé de supprimer la globalité de la dette publique du Congo qui est arrivée à échéance avant la fin de l'année 2020, soit près de 13 millions de dollars* », a précisé le diplomate chinois.

Page 16



COMMERCE CONTINENTAL

Les normes Ohada indispensables pour la mise en œuvre de la Zlecaf

Les experts de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du droit des Affaires (Ohada) et les représentants des chambres de commerce ont convenu du 28 au 29 janvier à Douala, au Cameroun, de la nécessité de réorganiser l'environnement juridique des affaires en conformité avec la mise en œuvre

depuis le 1^{er} janvier de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Selon le directeur des Ressources humaines, du matériel et de l'Ohada, Thibaud Nambogona, avec un marché potentiel de 1,2 milliard de personnes, représentant un Produit intérieur brut de 2 500 milliards de dollars, la Zlecaf

vient bouleverser le secteur continental des affaires. « *Il est nécessaire de veiller à l'effectivité du droit Ohada dans les Etats membres et d'intégrer la Zlecaf dans les instruments juridiques de l'organisation* », a-t-il proposé.

Page 4

PRÉSIDENTIELLE 2021

L'UE souhaite un scrutin inclusif et apaisé

A l'orée de l'élection présidentielle du 21 mars, l'Ambassadeur chef de la délégation de l'Union européenne (UE), Raul Mateus Paula, a déclaré, au cours d'un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, que son institution n'a aucun droit de regard sur l'ensemble du processus électoral au Congo.

« *Notre souhait à l'issue de l'élection présidentielle du 21 mars est que le président de la République qui sera élu nomme un gouvernement réformateur mobilisé vers les réformes en phase avec le Plan national de développement à savoir la gouvernance publique, la transparence, la lutte contre la corruption et l'augmentation des recettes qui passe par la diversification de l'économie, à travers le développement durable s'appuyant sur les ressources naturelles* », a-t-il indiqué.

Page 9



EDITORIAL

Alerte

Page 2

ÉDITORIAL

Alerte

La crise du coronavirus que nous vivons depuis des mois et qui, semble-t-il, va durer encore longtemps même si les laboratoires du monde entier sont mobilisés pour la combattre, cette crise donc a au moins l'avantage de démontrer à quel point l'humanité reste vulnérable en dépit des avancées technologiques et scientifiques qui ont marqué les derniers siècles. Même si elle a pris apparemment le contrôle de la nature qui l'entoure, même si elle semble dominer le monde animal, même si elle s'est lancée à la conquête de l'espace, même si elle s'efforce de contrôler l'infiniment petit et d'exploiter maintenant le quantique, notre espèce est plus que jamais vulnérable, incapable vraisemblablement d'anticiper le pire afin de le prévenir.

Pour dire la vérité de façon encore plus brutale non seulement l'humanité reste menacée par des pandémies que personne ne voit venir et dont la Covid-19 montre aujourd'hui l'extrême dangerosité, mais encore elle n'a pas pris réellement conscience des conséquences que les avancées de la science et de la technique pourraient avoir sur son propre destin si celles-ci ne sont pas maîtrisées, contrôlées, encadrées de façon stricte. Des conséquences que le développement anarchique de l'intelligence dite « artificielle » commence à dessiner et que de nombreux observateurs de la scène mondiale dénoncent dès à présent, arguments précis à l'appui.

Dans ce contexte pour le moins inquiétant mais que, visiblement, les gouvernants du temps présent, sur les cinq continents que compte le globe terrestre, ne prennent pas en compte, il revient aux différentes composantes de la société civile de tirer, comme on dit, la sonnette d'alarme à l'échelle planétaire. Exactement comme le font désormais les institutions, les associations qui, ayant pris la mesure de l'incapacité des Etats à lutter contre le dérèglement climatique et la dévastation de la nature, s'emploient à mobiliser tous les peuples de la planète afin d'obliger les gouvernants à agir dans la bonne direction.

Ce que nous devons tous espérer de voir surgir de la pandémie du coronavirus qui s'aggrave de jour en jour, c'est donc bien une mobilisation de la communauté internationale qui permette de prévenir les dérives sanitaires en tout genre que l'évolution actuelle des sociétés humaines rend inévitable. Une mobilisation planétaire qui pourrait d'autant plus partir du tiers-monde dont nous faisons partie que la majeure partie de l'humanité y vit avec des populations jeunes, dynamiques, volontaires qui auraient tout à perdre si le pire venait à se produire comme on peut, hélas !, le craindre.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Le CRADJ et la JDD encouragent les jeunes à se faire enrôler

A l'initiative du Cercle de réflexion et d'action pour le développement de la jeunesse (CRADJ) et de la Jeunesse dynamique pour le développement (JDD), de potentiels électeurs ont pris d'assaut, le 3 février, le siège du quatrième arrondissement de Brazzaville, Mougali, pour s'inscrire sur les listes électorales.



Les membres des associations CRADJ et de la JDD consultant les listes à Mougali/Adiac

« Nous constatons qu'il y a beaucoup de jeunes gens, femmes et hommes qui n'avaient pas encore vérifié leurs noms sur les listes électorales. Nombreux d'entre eux ne sont pas encore inscrits. Nous avons leur rappeler ce devoir civique parce qu'il s'agit d'une étape importante dans le processus électoral », a expliqué le président du CRADJ et JDD, Franck Siolo.

Selon lui, l'enrôlement sur les listes électorales est une étape capitale; car elle permet aux personnes inscrites de se procurer les cartes d'électeurs et de pouvoir

exercer librement leur acte civique. « Il faut dire que l'élection n'est seulement pas l'apanage des partis politiques, il s'agit d'un acte civique, d'un processus important pour la vie d'une nation. Il faut que les forces vives, les associations s'y impliquent », a-t-il poursuivi, saluant l'engagement des jeunes à s'inscrire sur les listes électorales pour voter le 21 mars prochain.

Franck Siolo a, par ailleurs, rappelé que le vote contribue à l'émancipation de la personne et l'aide à participer à la vie de la nation et au développement. D'où la néces-

sité de se faire enrôler afin de participer au scrutin du 21 mars pour éviter d'avoir un taux d'abstention élevé. « Il faut qu'on s'exprime, et l'occasion est donnée à tout le monde de pouvoir s'exprimer. J'ai vu des jeunes qui n'ont jamais exercé le droit de vote qui vont choisir le prochain président de la République. Il n'est pas question d'être sceptique et d'hésiter, il faut plutôt y participer massivement parce qu'il faut qu'il y ait un taux de participation considérable », a conclu le président du CRADJ et de la JDD.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerprat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville :

Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2021

Mathias Dzon invite les Congolais à se faire enrôler sur les listes électorales

Le président du Collectif des partis de l'opposition congolaise (CPOC), Mathias Dzon, qui vient de déposer officiellement le 3 février sa candidature à la Direction générale des affaires électorales pour le scrutin présidentiel du 21 mars, a invité les Congolais en âge de voter à s'inscrire sur les listes électorales.



Mathias Dzon entouré de Jean Itadi et de Elo DacyAdiac

Un jour après son dépôt de dossier de candidature, Mathias Dzon a animé le 4 février à son domicile, une conférence de presse pour dénoncer des irrégularités dans le processus électoral en cours et confirmer sa participation. « J'ai déposé ma candidature, toutes les conditions sont réunies, mon dossier est complet, je vais voir comment il va être traité. J'appelle les Congolais à s'inscrire massivement sur les listes électorales et à se faire délivrer l'une des quatre pièces d'identité exigées par le vote, à savoir : la carte nationale d'identité, le passeport, le permis de conduire, la carte militaire », a-t-il déclaré, précisant qu'il ira jusqu'au bout de sa démarche.

Entouré des autres membres du collège restreint du CPOC, le président de cette plateforme politique a indiqué que le pouvoir s'emploie actuellement à mettre

place de nombreuses manœuvres de fraudes électorales à grande échelle. Ce qui est contraire, a-t-il dit, à l'esprit de la concertation politique de Madingou tenue sur le thème : « Consolidons les acquis de notre démocratie par des élections libres, transparentes et apaisées ».

« Le pouvoir prépare une grande tricherie puisqu'il y a la distribution des cartes nationales aux domiciles des gens et la pré-campagne. Il est dit qu'on ne peut pas faire la campagne avant la période autorisée. Avant la convocation du corps électoral, le PCT et ses alliés étaient déjà en campagne à travers les différentes associations. Si c'était moi, on m'aurait disqualifié, c'est donc deux poids, deux mesures. Il faut respecter la loi », a-t-il poursuivi.

Le secrétaire général de l'Union patriotique pour le renouveau national, Elo Dacy, a, de son côté,

indiqué que le gouvernement était en train de reconduire les stratégies électorales de 2002 et 2009, reposant sur les fraudes ; la manipulation des consciences et l'achat de votes. La loi électorale demeure, d'après lui, la même, confiant l'organisation de l'ensemble du processus électoral au ministère de l'Intérieur et à son administration.

« Face à cette situation, le CPOC interpelle le président de la République afin qu'il ordonne, la reprise de façon consensuelle et transparente, de tous les actes préparatoires de l'élection présidentielle de 2021, aujourd'hui très mal engagés et mal organisés, en convoquant un vrai dialogue national inclusif, en vue de faire de cette échéance électorale capitale, une élection réellement libre, transparente, équitable, et apaisée », a conclu Elo Dacy.

Parfait Wilfried Douniama

Gilbert Iloki Mackero se déclare candidat de la refondation du Congo

L'ancien conseiller du district de Mossaka, enseignant de carrière, Gilbert Iloki Mackero, a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle du 21 mars prochain, à la faveur d'une conférence de presse animée le 5 février à Brazzaville.



Gilbert Iloki Mackero dit être le candidat de la refondation du Congo. Le futur président a rappelé à l'auditoire que le Congo est aujourd'hui plongé et se plonge davantage dans une misère sans précédent du fait de la mauvaise gouvernance en dépit de ses atouts naturels.

Dans tous les secteurs de la vie, a-t-il dit, rien ne marche ; exposant ainsi la majorité des Congolais dans une précarité absolue. Après une longue réflexion, j'ai pensé que tout cela

peut changer et un Congo nouveau, prospère, où il fait bon vivre est possible, a-t-il dit.

Pour Gilbert Iloki Mackero, dans un système politique que nous avons voulu démocratique depuis la Conférence nationale souveraine de 1991, l'alternance démocratique devrait être une règle incontournable et immuable. « C'est fort de ce principe que moi, Gilbert Iloki Mackero, j'ai résolu de me porter candidat à l'élection présidentielle du 17 et du 21 mars 2021. Je vais être le candidat de la refondation du Congo à l'image du Général Charles De Gaulle en France, de Houphouët Boigny en Côte d'Ivoire, de Nelson Mandela en Afrique du Sud. »

Le Congo, a-t-il ajouté, qui a connu des avancées significatives dans les années 1960, recule et sa situation devient alarmante.

Nous sommes un peuple béni et descendant des grands hommes à l'instar des rois Makoko, Mâ Loango et aussi des pères de l'indépendance, tels Jacques Opangault, André Grenard Matsoua, Tchikaya, Tchitchele, Kikounga et bien d'autres, a-t-il rappelé. Si nous nous en inspirons, avec la volonté et la détermination, nous avons la capacité de sortir le Congo du gouffre, a-t-il renchérit. Il a invité les Congolais à se mobiliser pour gagner dès le premier tour. « Ma mission est de libérer le Congo. Pour cela, nous allons nous confronter à d'autres candidats et pouvoir débattre, comparer nos programmes et nos personnalités. Nous mesurons les enjeux, les difficultés et aussi les drames que nous aurons peut-être à affronter, mais les Congolais peuvent compter sur la force de nos convictions, de notre énergie et notre détermination pour sortir le pays de l'impasse », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Une prorogation de quelques jours s'impose

Lancée le 23 janvier dernier, l'opération de révision des listes électorales a atteint sa vitesse de croisière. A Brazzaville, au regard de l'affluence constatée à trois jours de sa clôture, les chefs de centre d'enrôlement sollicitent une rallonge de quelques jours.

Les chefs de centre d'enrôlement ont exprimé le désir de proroger la date de clôture de l'opération au préfet de Brazzaville, Cebert Iboko Onanga et au président du conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, qui ont visité, le 4 février, quelque-uns de ces centres en vue de constater l'effectivité de l'opération. De Madibou à Talangaï, en passant par Makélékélé et Bacongo, ils ont noté avec satisfaction que la révision extraordinaire des listes électorales se fait sans heurts.

A trois jours de la clôture de l'opération, l'affluence s'observe dans les centres d'enregistrement. Ainsi, pour donner à tout le monde la chance de s'inscrire, quelques responsables des centres d'enrôlement ont réclamé des autorités habilitées une prorogation de quelques jours. Le préfet de



Cebert Iboko Onanga et Dieudonné Bantsimba visitant le centre d'enrôlement de la mairie de Talangaï/Photo Adiac

Brazzaville a promis transmettre la doléance à qui de droit.

« Nous venons de visiter

quelques centres d'enrôlement. Nous avons constaté avec satisfaction que l'opération s'effectue

normalement. A trois jours de la clôture de cette campagne, l'engouement de la population à

s'inscrire se fait sentir. Les chefs de centre d'enregistrement ont sollicité une rallonge de quelques jours afin de permettre à tous de s'enrôler. Mais nous n'avons pas la décision ; nous transmettrons les doléances au gouvernement pour appréciation », a indiqué Cebert Iboko Onanga.

Sur le terrain, l'enrôlement se fait à différents volets. En premier, il s'agit d'insérer dans le fichier électoral les jeunes qui ont atteint l'âge de la majorité, soit 18 ans, cette année. L'opération consiste aussi à enregistrer les personnes ayant changé de villes, de villages ou de quartiers, mais aussi à retrancher celles qui sont décédées afin de constituer un fichier électoral cohérent et définitif.

Selon le programme initial, l'opération de révision extraordinaire des listes électorales sera clôturée le 7 février prochain.

Firmin Oyé

COMMERCE CONTINENTAL

Les normes Ohada indispensables pour la mise en oeuvre de la Zlecaf

Les experts de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), les représentants des chambres de commerce d'Afrique centrale et les responsables des commissions nationales Ohada de la sous-région se sont réunis du 28 au 29 janvier à Douala au Cameroun, en vue d'examiner le nouvel environnement juridique des affaires autour de la mise en oeuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

Cette rencontre régionale sur la mise en conformité des règles nationales avec les dispositions de l'Ohada a porté sur la prise en compte de l'organisation dans le processus de mise en oeuvre de la Zlecaf et l'outillage des commissions nationales Ohada aux nouvelles exigences de ce grand marché libéral ouvert officiellement le 1er janvier dernier. Lors des travaux, les experts se sont référés à une étude réalisée au Tchad.

En effet, le directeur des ressources humaines, du matériel de l'Ohada, Thibaud Nambogo-

na a signifié que l'étude de l'impact de l'effectivité des droits Ohada et la mise en conformité des droits au niveau des Etats de l'Afrique centrale, en s'inspirant de l'étude sur l'effectivité du droit Ohada effectuée au Tchad permettra d'identifier les points faibles et de convergences. Ceci, afin de rendre effective cette libre circulation et relever les éventuels obstacles. D'après lui, avec un marché potentiel de 1,2 milliard de personnes, représentant un Produit intérieur brut (PIB) de 2 500 milliards de dollars, la Zle-

caf bouleverse en effet le secteur continental des affaires. « Il est nécessaire de veiller à l'effectivité du droit Ohada dans les Etats membres, et d'intégrer la Zlecaf dans les instruments juridiques de cette organisation », a-t-il estimé.

De son côté, Emmanuel Sibidi Darankoum, représentant du secrétaire permanent de l'Ohada a indiqué que cette plateforme offre déjà un cadre qui permet d'intégrer les économies africaines sur le plan international. De ce fait, il est important que ladite organisa-

tion soit partie prenante des programmes d'harmonisation régionaux en oeuvre en Afrique. A cet effet, pour une parfaite adéquation du contexte économique offert par la Zlecaf avec les dispositions harmonisées de l'Ohada, la zone Afrique centrale doit explorer des pistes de solutions autour de plusieurs thématiques précises parmi lesquelles : le partage des expériences sur l'effectivité du droit Ohada au niveau national ; le droit des sociétés Ohada : l'Afrique centrale en question, droits des sûretés Ohada ; Oha-

da-Zlecaf : quelles articulations et perspectives ?...

Notons qu'une quarantaine de délégués venus de différents pays notamment le Congo-Brazzaville, le Gabon, le Tchad, le Cameroun, la Centrafrique, la Guinée équatoriale et la République démocratique du Congo ont pris part aux travaux co-organisés par l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Ohada à travers le Projet d'amélioration du climat des investissements au sein de l'espace Ohada.

Gloria Imelda Lossele

PROCESSUS ÉLECTORAL

Le MJP appelle les acteurs politiques à l'apaisement

Le Mouvement des jeunes présidentiels (MJP) a, dans une déclaration rendue publique le 3 février à Brazzaville, condamné et rejeté le message électoral à la fois « réactionnaire, rétrograde, obscurantiste et abject » de certains candidats déclarés à l'élection présidentielle du 21 mars prochain.



Les membres du MJP rendant publique leur déclaration

« Le MJP, profondément attaché aux idéaux de paix, à l'unité nationale infrangible, à l'intégrité territoriale du Congo et aux valeurs de progrès prônées par le président Denis Sassou N'Guesso fustige ce comportement qui fait régresser notre beau pays aux calendes médiévales », ont dénoncé les membres de cette association politique.

Le MJP a, par ailleurs, interpellé l'opinion nationale et internationale sur ce qu'il qualifie de « lourde menace » contre la paix sociale, et déploré le fait que les intellectuels et universitaires de renom, les partis politiques si loquaces ne réagissent pas face au danger anti national projeté par ces messages électoraux provocateurs.

Selon ces jeunes, les auteurs de ces messages seraient, sous d'autres cieux, purement et simplement disqualifiés pour cause d'incitation à la haine, d'atteinte à l'intégrité territoriale et à l'option républicaine et démocratique de l'Etat congolais, conformément à la Constitution du pays. « Le MJP met en garde tout aventurier qui, pour cause de liberté d'expression mal digérée, viendrait à menacer la paix et la stabilité institutionnelle de notre cher et beau pays », a menacé le MJP.

Créé le 17 novembre 2020 à Brazzaville, le MJP, qui est dirigé par Donald Mobobola, s'est engagé à accompagner et à défendre les valeurs de paix, de vivre ensemble, de cohésion et du patriotisme.

Parfait Wilfried Douniama

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les exportations du Congo ont chuté de 78,69% en 2020

Les exportations du Congo sont passées de 1277,978 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2020 à 272,392 milliards de FCFA au troisième trimestre 2020, soit une diminution drastique de 1005,586 milliards de FCFA correspondant à 78,69%.

Le récent bulletin des statistiques du commerce extérieur de l'Institut national de la statistique (INS), publié le 3 février, présente les résultats des sorties (exportations) et des entrées (importations) des marchandises du pays au troisième trimestre de l'année. Le niveau des échanges extérieurs qui était nettement mieux au début 2020 s'est détérioré progressivement vers la fin de l'année.

La même tendance a été observée au niveau des importations. Après une forte chute au deuxième trimestre, les importations se sont stabilisées au troisième trimestre. « Les importations se sont chiffrées à 212,811 milliards de FCFA au troisième trimestre, contre 205,780 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2020, soit une hausse de 7,031 milliards de FCFA (3,42%) », précise l'INS, ajoutant qu'au premier trimestre elles se sont chiffrées à 255,269 milliards de FCFA, avant de baisser à 205,780 milliards de FCFA au semestre suivant.

Il faut noter que les principaux produits exportés par le Congo-Brazzaville sont les hydrocarbures, le bois, le ciment...

Les premiers pays de destination des produits congolais sont la Chine et l'Inde qui représentent 71,27% des exportations au troisième trimestre 2020. Par ailleurs, l'Afrique de l'Ouest (12,51%), l'Union européenne (7,52%) et l'Afrique centrale (3,64%) occupent respectivement la deuxième, la troisième et la quatrième destination des exportations.

L'Europe, avec 40,03% du niveau global des exportations, est la première zone géographique d'échange à l'importation avec le Congo au troisième trimestre 2020, suivie de l'Asie (37,82%), de l'Afrique (11,32%) et de l'Amérique (8,19%).

Fiacre Kombo

FORUM DES POLITIQUES DE LA BANQUE MONDIALE

La société civile congolaise invitée à soumettre ses propositions

Les réunions du printemps 2021 de la Banque mondiale, ainsi que les activités connexes se tiendront en mode virtuel du 5 au 11 avril. Les organisations de la société civile vont évoquer des sujets brûlants de la dette et la reprise économique, après la crise sanitaire.

Les échanges entre les experts de la Banque mondiale et les organisations de la société civile seront centrés sur le thème général de la résilience à la crise du Covid-19 : « Aider les pays à construire une reprise verte et résiliente ». Pendant ce temps, vont également se tenir les réunions conjointes du comité du développement du groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), ainsi que du comité monétaire et financier international du FMI qui discute des progrès accomplis par les institutions. Cet événement constitue une opportunité majeure pour les organisations de la société civile non seulement de s'exprimer, mais surtout de présenter leurs propositions en direct sur des thématiques liées à la crise sanitaire, la dette, la reprise économique, aux vaccins et au climat. Parmi les autres événements présentés, figurent des séances d'information régionales, des conférences de presse et des forums axés sur le développement.

F.K.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Le plan de travail 2021 en cours d'élaboration

L'atelier d'évaluation des plans de travail budgétisés 2020 et de programmation des interventions de l'année 2021 des structures du ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement se tient à Brazzaville du 4 au 7 février.

A travers l'évaluation des plans de travail et la programmation des interventions de cette année, les directeurs généraux, centraux et départementaux de la santé et du genre analyseront les performances et les échecs de l'année écoulée pour mieux relever les défis à tous les niveaux de la pyramide sanitaire, a expliqué la ministre Jacqueline Lydia Mikolo. « Nous devons poursuivre en 2021 les efforts de riposte débutés en 2020 tout en intégrant, dans chaque domaine de compétence, les actions novatrices associant la réponse contre la covid-19 et la continuité des soins et services de santé », a-t-elle déclaré.

A propos de financement, il sera question de renforcer la sécurisation des recettes générées par la participation communautaire dans toutes les structures de santé pour garantir la disponibilité des médicaments essentiels et génériques ainsi que les autres intrants. Sur la gestion de l'information sanitaire, les difficultés rencontrées dans la production des rapports de situation journaliers prouvent à suffisance qu'il faut impérativement ériger une antenne dans chaque département au sein des secteurs opérationnels.

Pour sa part, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé, Lucien Manga, a rappelé que l'année 2020 a été difficile et que le Plan national de développement sanitaire ainsi que les plans de travail en cours d'évaluation contribuent à faire face, de façon cohérente et efficace, aux différentes difficultés sanitaires rencontrées.

Les conclusions de l'atelier d'évaluation des plans de travail budgétisés 2020 et de programmation des interventions de l'année 2021 seront connues le 7 février, jour de clôture des travaux dudit atelier.

Rominique Makaya

L'hôpital général de Nkombo bientôt opérationnel

Le premier module de l'hôpital général de Nkombo, situé dans le 9^e arrondissement de Brazzaville, Djiri, sera mis en service courant mars, a fait savoir le Premier ministre, Clément Mouamba, au cours de la visite effectuée le 4 février.



Accompagné de la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, le chef du gouvernement a visité le chantier de construction de l'hôpital général de Nkombo. L'objectif de cette visite n'était pas seulement de constater l'état d'avancement des travaux, mais aussi l'offre de santé, grâce aux différents services qui seront opérationnels dès l'ouverture de ce module.

« Le financement a été acquis pour assurer la finition de la première phase. Le travail avance très bien. La visite a consisté à voir les différents secteurs qui pourront marcher après la finition. Donc, les services essentiels de premier niveau qui pourraient permettre à cet hôpital de

soigner les malades », a assuré le Premier ministre, sur ce site où travaillent près de sept cents techniciens.

Dans le but d'améliorer l'offre de santé et la qualité de service, cet hôpital, selon la ministre de la Santé, sera disposé de « la majorité des services, notamment les services de chirurgie, de maternité, des urgences, de radiologie, un service spécialisé Covid. Avant la fin de ce mois, les consultations pourront commencer », a-t-elle indiqué.

L'ouverture de cet hôpital facilitera l'accès aux soins aux habitants des quartiers situés au nord de Brazzaville. « Les populations habitant le nord de Brazzaville pourront se réjouir de ne plus

effectuer un long trajet pour se rendre au CHU (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (NDLR)) », s'est-elle réjouie.

Depuis la reprise des travaux, « le travail avance normalement », comme l'a constaté le chef du gouvernement, seul hic, dit-il, c'est le retard pris dans l'acheminement du matériel, lié à des difficultés de transfert. « D'ici là nous allons demander à la Banque centrale de jouer son rôle, d'accélérer les paiements de sorte que ce matériel arrive rapidement. J'ai bon espoir. Dans un délai de 30 jours au plus tard, on devrait avoir un hôpital, absolument utilisable courant mars. On pourra avoir ces différents services tout à fait opérationnels », a rassuré Clément Mouamba, avec une promesse d'accélérer le processus pour être en possession de l'équipement acquis. Pour rappel, le gouvernement avait lancé en 2014 la construction de douze hôpitaux généraux dans tous les départements du pays. Ces chantiers ont été mis à l'arrêt faute de financement. Pour faciliter l'accès à l'offre de santé, les travaux des hôpitaux généraux de Brazzaville et de Pointe-Noire ont été relancés en chantiers prioritaires.

Josiane Mambou Loukoula

SOLIDARITÉ

L'ONG Aasec donne de la joie aux enfants d'Haïti

En vue de commencer l'année en beauté, l'association aide soutien secours aux enfants congolais (Aasec), a partagé le sourire avec les enfants de l'école de Pisto située dans le département de l'Artinonite en Haïti.

Intervenant en faveur des orphelins, des jeunes filles mères, des adultes et enfants handicapés, des mineurs en danger, des personnes du troisième âge et celles ayant des problèmes médicaux dans tous les départements du Congo, l'Aasec a décidé depuis quelques temps d'étendre dorénavant son champ d'action un peu partout.

Après avoir élargi son action en faveur des démunis du Bénin où ils avaient apporté des dons dans un orphelinat et fait un travail environnemental dans la localité de Bohicon, l'Aasec s'est déportée du côté de Haïti où par le biais de son représentant dans ce pays, Wilcene Antoine, cette association a fait don de produits de première nécessité accompagné d'un repas aux enfants de l'école de Pisto, qui ne mangent en cantine que deux ou trois fois toute l'année scolaire.

Sur la motivation de cet apport, la présidente de cette association, Amandine Dossou, pense que l'Aasec est une association panafricaine mais qui ap-



porte des aides aux pays moins avancés (PMA) pour subvenir à leurs besoins. Haïti étant un PMA l'Aasec a décidé d'assister quelques enfants de ce pays. « Haïti est l'un des territoires souvent confrontés aux tremblements de terre. De par mon histoire (j'ai vécu en Guyane française), j'ai rencontré des

Haïtiens donc j'ai noué des liens pour faire des actions de bienfaisance chez eux. Ainsi, le bon cœur de notre structure à rescousse des démunis pour le bien-être des enfants du monde avec pour principe, Aider et faire réussir les autres, nous a motivé à leur porter assistance », a déclaré la

présidente de l'Aasec.

Notons que Amandine Dossou a eu l'idée de s'investir en faveur des jeunes enfants démunis après avoir connu elle-même des difficultés énormes dans sa vie, avant de se retrouver en France à 13 ans. En 2016, elle crée l'Aasec en France, enregistrée par la suite au Congo

Brazzaville, avec pour objectif principal de venir en aide aux enfants défavorisés du Congo et des pays limitrophes. « C'est en relatant mon récit de vie, sûrement, et j'y crois fortement, que j'attirerai les jeunes à être comme moi, dynamiques et altruistes. À ces jeunes, je dirai ceci : dans la vie on obtient quelque chose en se rendant utile à la société, autrement ce serait difficile d'y arriver. Selon moi, seules la patience et la persévérance comptent », déclare-t-elle.

Outre la France et le Congo Brazzaville, actuellement l'Aasec a des collaborateurs en République démocratique du Congo, au Bénin, au Cameroun, au Burkina Faso, au Madagascar, et en Haïti. Des bénévoles voulant se joindre à cette association peuvent contacter aux (+242) 06 802 7313 / aaseccongo@gmail.com ou en France par l'adresse suivante : BP 40115-40002 Mont-de-Marsan France, ainsi que sur les réseaux sociaux.

Bruno Okokana

COVID-19

L'OMS et le Brésil font don de matériel médical au Congo

Le représentant résident de l'organisation mondiale de la santé (Oms), Lucien Sylvestre Manga, et le vice-consul de l'ambassade du Brésil, José Auguste Ramos Cruz, ont fait, le 4 février, des dons en matériel médicale ainsi que des moyens roulants à la République du Congo.



Cérémonie de signature des actes de remise de don en présence du ministre en charge de la santé au milieu

La signature des actes de remise et de réception desdits dons, entre le gouvernement congolais et les deux partenaires, s'est déroulée en présence de la ministre en charge de la santé, Jacqueline Lydia Mikolo.

Les dons reçus sont composés de vingt et un divans d'examen, cent cinquante blouses coton blanc, deux cents tensiomètre de stéthoscope double pavillon

Spengler, deux cents kits glucomètres Docteur Gluco, des Bandelettes BTE25 + 50, de cents garrots avec pince clip, vingt tables d'accouchement complètes, vingt et une boîtes d'accouchement simples, vingt pèse bébé électroniques, vingt pèse bébé salters + culotte, vingt pèse personne grand cadran, vingt toise bébé inox à poser au lit, cinquante Anios gel hydro-alcooliques 85 NPC

cinq litres ainsi que des intrants, etc.

Remerciant les deux partenaires pour ce geste, Jacqueline Lydia Mikolo, a indiqué que ce matériel sera utilisé à bon escient. Comme l'a signalé le représentant résident de l'OMS au Congo, ce don a été fait à titre symbolique pour marquer leur attachement à la fonctionnalité des districts sanitaires.

Guillaume Ondze

COVID-19

L'UA plaide la vaccination dans tous les pays

La vaccination contre le nouveau coronavirus devrait avoir lieu «dans tous les pays et au sein de toutes les populations» afin d'arriver à un endiguement mondial de la pandémie, a estimé mercredi la cheffe de la diplomatie sud-africaine Naledi Pandor, par ailleurs présidente du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA).

«La mesure de santé publique la plus importante pour prévenir le Covid-19 est le vaccin. Depuis un an, des efforts sont en cours pour trouver des vaccins à la fois sûrs, abordables et efficaces», a-t-elle noté à l'ouverture de la 38e session du Conseil exécutif de l'UA, qui réunit pendant deux jours -par lien vidéo- les ministres du bloc panafricain de 55 membres.

«Nous avons finalement atteint cet objectif, avec un certain nombre de vaccins qui ont subi des essais cliniques et passé des tests de sécurité rigoureux. La production de vaccin a commencé pour de bon», s'est félicité Mme Pandor. Même s'ils sont «coûteux», elle a souhaité que «tous les

pays doivent avoir des vaccins et rapidement. Il est vital pour l'endiguement mondial du Covid-19 que la vaccination ait lieu dans tous les pays et au sein de toutes les populations».

«Nous sommes tous conscients des défis liés à l'accès aux vaccins pour les pays du Sud, en particulier pour l'Afrique», a ajouté Naledi Pandor.

Selon la ministre sud-africaine, le Nord développé, qui dispose de ressources financières substantielles, a acheté les plus gros stocks, «alors que nous, en Afrique, luttons pour obtenir notre juste part».

«La cruelle ironie est que certains des essais cliniques (...) ont été menés en Afrique. Il arrive aussi que des vaccins soient conditionnés ici-même

sur le continent, mais nous luttons pour y avoir accès pour nos populations», a-t-elle déploré.

Le 14 janvier, le chef de l'Etat sud-africain Cyril Ramaphosa, président en exercice de l'UA, a annoncé que le bloc panafricain avait obtenu une promesse de livraison de 270 millions de doses de vaccin au nom de ses membres.

Alors que le continent s'efforce d'obtenir un vaccin adéquat via l'UA, le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a appelé la semaine dernière le secteur privé africain à soutenir cette ambition continentale visant à sécuriser l'obtention de tels vaccins.

Xinhua

LUTTE CONTRE LE CANCER

Les décès augmentent en Afrique

A l'occasion de la journée mondiale du cancer, célébrée le 4 février, les experts ont affirmé que la lutte contre cette maladie grave et mortelle se trouve ralentie ou entravée. Pendant ce temps, des scientifiques et médecins du monde entier se battent pour contrôler la pandémie de Covid-19.

La journée mondiale du cancer est consacrée à la sensibilisation à cette maladie et encourager la prévention, la détection et le traitement.

Pour cette année, le thème choisi par l'Union internationale de lutte contre le cancer (UICC) s'articule autour du thème suivant : « Je suis et je serai ». Le groupe affirme que la lutte contre le cancer a été affectée par l'accent mis sur les patients atteints du coronavirus.

Le Dr Miriam Mutebi, de l'IICC, explique que les malades du cancer sont vulnérables aux infections par la Covid-19, ce qui rend la lutte contre le cancer encore plus difficile cette fois-ci.

« Nous avons subi un coup considérable dans tous les domaines du continuum du cancer et cela a affecté tous les services, qu'il s'agisse des diagnostics, des traitements ou des services de survie qui sont disponibles pour les patients. Ce qui s'est passé, c'est que l'Organisation mondiale de la santé a mené une enquête autour du mois de mai, qui est le début de la pandémie. Et ce que nous avons vu, c'est qu'environ 56 % des cent-cinquante-cinq pays ayant fait l'objet de l'enquête ont connu une perturbation partielle ou totale de leurs services de soins contre le cancer », révèle le Dr Miriam Mutebi, oncologue à l'hôpital universitaire Aga Khan (Kenya), membre du conseil d'administration de l'UICC.

« Continuer à donner la priorité aux soins de leurs patients »

En janvier, le nombre total de personnes atteintes de la Covid-19 en Afrique était plus de 3,5 millions. Alors que les gouvernements resserrent les mesures pour faire face à une deuxième vague, plus forte du virus, que le Dr Miriam Mutebi met en garde contre une possible augmentation des décès

par cancer :

« En raison de l'accès des patients à la clinique et du fait que nous avons déplacé les priorités vers la pandémie au détriment d'autres maladies non transmissibles comme les cancers, nous risquons de voir arriver en aval des patients atteints de cancers plus avancés. Je peux vous dire que, comme au Kenya, par exemple, nous avons eu un blocage en mars, puis celui-ci a été assoupli en juillet et nous avons vu des patients arriver avec leurs grosseurs à partir de février pour finalement recevoir un diagnostic. »

La situation peut, toutefois, être rattrapée si les mesures nécessaires sont prises immédiatement. Elle encourage ses confrères à « continuer à donner la priorité aux soins de leurs patients » indépendamment de tout ce qui se passe.

Depuis 2000, les décès liés au cancer ont augmenté de 45 % en Afrique. Selon Thinkglobalhealth, un demi-million de décès sont causés par cette maladie chaque année.

Yvette Reine Nzaba

SANTÉ

Le Code civil chinois interdit toute forme de commerce d'organes

Le commerce des cellules, tissus, organes et restes humains, sous quelque forme que ce soit, est interdit par le Code civil chinois, qui est entré en vigueur le premier jour de 2021, a déclaré le février un responsable de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'organe législatif suprême chinois.

Shi Hong, responsable de la Commission des affaires législatives du Comité permanent de l'APN, a souligné que le commerce en violation de cette disposition n'était pas valide.

Les lois et les règlements du pays, y compris le Code pénal et la réglementation sur la transplantation d'organes humains, stipulent strictement les obligations juridiques concernant les actes liés au trafic d'organes humains, a ajouté M. Shi.

En ce qui concerne le don de corps et d'organes, le Code civil stipule que le conjoint, les enfants adultes ou les parents d'une personne décédée peuvent prendre conjointement une décision concernant le don d'organes et la fournir par écrit, sauf si la personne a exprimé son désaccord avant sa mort.

DÉMOGRAPHIE

En 2050, la population mondiale sera de 10 milliards d'individus

En 2050, la planète devrait être peuplée de 10 milliards d'habitants, mais la plus forte croissance viendra d'Afrique. Selon certains chercheurs et militants écologistes, la population sera importante pour ne pas gaspiller des ressources, favoriser de nouvelles pandémies et se nourrir. Ce qui invite à de multiples interrogations.

Faudrait-il arrêter de faire des enfants ?

Selon certains démographes, il n'est pas certain que nous demeurerons toujours aussi nombreux. Face à la crise écologique, certains plaident en faveur d'une décroissance de la population. L'idée qui court est que la surpopulation future ne pourra que favoriser les guerres, les famines, le manque d'eau et surtout, la destruction de l'environnement.

2050 : entre croissance et décélération

Le démographe français, Gilles Pison, de l'Institut national d'études démographiques explique qu'il y a 2000 ans, le monde comptait 250 millions d'âmes. Le nombre d'habitants n'a pratiquement pas augmenté jusqu'en 1800, avant que les chiffres grimpent en flèche, entre 1800 et 2000, période au cours de laquelle la population européenne va se multiplier par quatre. Gilles Pison attribue ce changement au fait qu'« autrefois, les familles faisaient six enfants en moyenne, mais la moitié mourrait en bas âge, la population n'augmentait donc pas ».

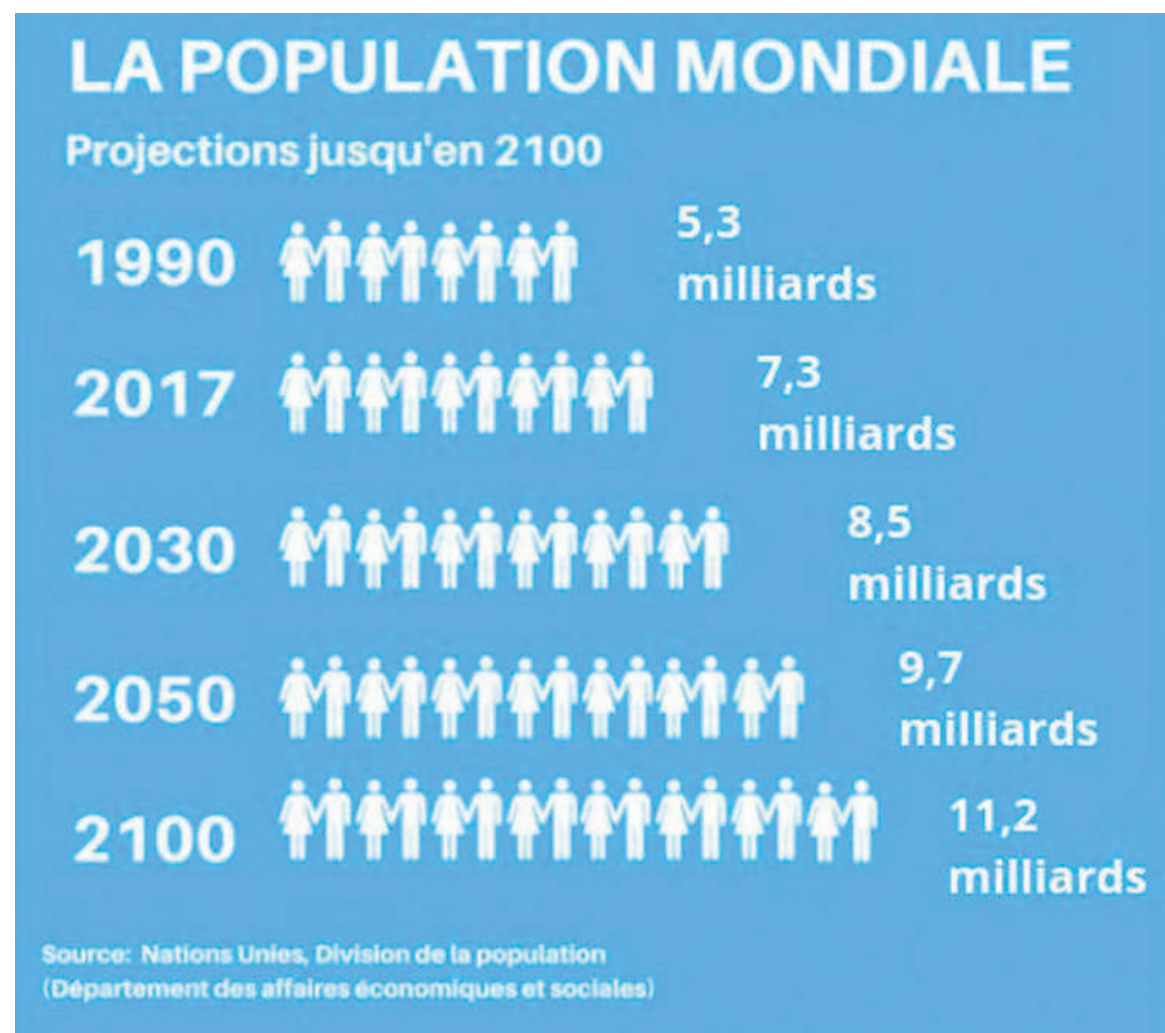
Avec le progrès technique, la découverte des vaccins, la mortalité des enfants a baissé et un « excédent des naissances » sur les décès est apparu. « Les gens se sont rendu compte que les enfants avaient un coût, alors ils ont limité les naissances à

deux enfants par couple », observe-t-il.

Un nouvel équilibre va apparaître, en Europe, en Amérique et en Asie. Seule l'Afrique connaît une transition démographique « un peu plus tardive », mais d'après ce démographe, « elle finira, elle aussi, par rejoindre l'équilibre ». En 2021, la population mondiale est de 7,8 milliards, soit 6 milliards de plus qu'il y a un siècle. Les naissances sont trois fois plus nombreuses que les décès, on vit de plus en plus longtemps et la population ne cesse d'augmenter. Soit 80 millions d'habitants de plus par an, dont 220 000 personnes supplémentaires par jour. Une croissance due en raison de l'excédent des naissances sur les décès. Gilles Pison souligne que la mortalité continuera à baisser avec les progrès médicaux et socio-économiques. « Mais le rythme de cet accroissement a tendance à ralentir. La croissance démographique est deux fois moins importante aujourd'hui qu'il y a 30 ans. Et elle devrait continuer de diminuer durant les prochaines décennies », assure-t-il.

Les causes de la décélération

Les parents seraient responsables de la décélération. « Ils souhaitent, partout sur la planète, que leurs enfants aient "une vie de qualité"... Ce qui nécessite, selon le démographe, d'investir pleinement dans



leur réussite future. La mortalité infantile ne frappe plus à tout moment comme autrefois. Le désir de porter ses efforts sur un ou deux enfants plutôt que sur six est plus important. Et se répand partout sur terre ». En moyenne, dans le monde, les femmes donnent naissance à 2,4 enfants, contre 5 en 1950. L'ère des « familles de petite taille » ne ferait donc que

commencer, poursuit-il. Pourtant, paradoxalement, la population augmentera tout de même ces 30 prochaines années. Selon les dernières projections pour la population mondiale de l'ONU, notre planète devrait être peuplée en 2050 par 9,8 milliards d'êtres humains, en moyenne, ajoute-t-il. En fait, les 2 milliards de personnes supplémentaires viendraient en majorité des pays

où un « reliquat de croissance démographique » demeure, selon Gilles Pison. Autrement dit, où « l'excédent des naissances » sur les décès et le « mouvement de réduction de la fécondité » ont débuté plus tard qu'en Europe, qu'en Asie et qu'en Amérique. Notamment en Afrique, où le rythme de la croissance démographique n'est pas le même.

Noël Ndong

COVID-19

Le Brésil veut acheter les vaccins russe Sputnik V et indien Covaxin

Le Brésil compte boucler vendredi l'achat de 30 millions de doses des vaccins russe Sputnik V et indien Covaxin contre le coronavirus.

Le ministère de la Santé brésilien se réunira vendredi avec des représentants de l'institut russe Gamaleya, fabricant du vaccin Sputnik V, et du laboratoire indien Bharat Biotech, pour négocier l'acquisition de 30 millions de doses de vaccins contre le Covid-19, a déclaré le gouvernement dans un communiqué. En cas d'accord, le pays recevra 10 millions de doses du Sputnik V entre février et mars, ainsi que 8 millions de doses du Covaxin en février puis 12 millions de ce même vaccin indien le mois suivant, a précisé le ministère.

Peu avant cette annonce, l'Agence nationale de vigilance sanitaire (Anvisa) avait fait état d'une simplification de sa procédure pour analyser les demandes d'urgence, en assurant qu'elle n'exigerait plus que les essais de phase 3 (qui vérifient l'efficacité et la sécurité des vaccins) soient réalisés au Brésil. Jusqu'à présent, seuls les vaccins des laboratoires britannique AstraZeneca et chinois Sinovac (CoronaVac) sont administrés au Brésil.

La campagne de vaccination a débuté chez le géant latino-américain le 17 janvier, avec le personnel de santé, les personnes âgées et les populations autochtones.

L'Institut Butantan de Sao Paulo, qui développe le vaccin CoronaVac avec le laboratoire Sinovac et le produit au Brésil, prévoit de fournir 46 millions de doses au gouvernement d'ici la fin avril et 54 millions supplémentaires d'ici fin août. La Fondation Oswaldo Cruz (Fiocruz), liée au ministère de la Santé et qui développe le vaccin d'AstraZeneca, prévoit la livraison de 100,4 millions de doses tout au long du premier semestre et de 110 millions supplémentaires d'ici la fin de l'année.

Le Brésil, peuplé de 212 millions d'habitants, déplore un total de 227.000 décès liés à l'épidémie et connaît actuellement une seconde vague de contaminations, avec une moyenne quotidienne de 50.000 nouveaux cas et 1.062 morts la semaine dernière.

Julia Ndeko

La stratégie vaccinale du gouvernement anglais confortée par une étude

Contestée par ses voisins européens, la stratégie vaccinale du Royaume-Uni contre le coronavirus est confortée par une étude montrant l'efficacité du vaccin AstraZeneca/Oxford dès la première dose pour protéger de la maladie comme pour freiner sa transmission.

Ces conclusions sont accueillies avec triomphalisme au Royaume-Uni, au moment où le pays très durement frappé par le virus a annoncé mercredi avoir injecté une première dose à 10 millions de personnes, même si la circulation de nouveaux variants potentiellement plus dangereux et résistants inquiète de plus en plus.

Selon cette étude de l'université d'Oxford, qui doit encore être examinée par des pairs avant publication, une première dose du vaccin développé avec le suédo-britannique AstraZeneca a permis de réduire de 67% le taux de tests PCR positifs, une proportion tombant à 50% après la deuxième.

Contre les infections, l'analyse des essais cliniques sur plus de 17.000 personnes montre une efficacité de

76% après une première dose, qui se maintient pendant trois mois. L'efficacité grimpe à 82% après une deuxième dose injectée trois mois plus tard.

Estimant manquer de données, certains pays de l'UE préfèrent ne pas l'injecter aux plus de 65 ans en l'état et la Suisse a réclamé des études supplémentaires avant de donner son feu vert. Des critiques rejetées en bloc par AstraZeneca.

Le gouvernement britannique compte sur la vaccination pour permettre une sortie du strict confinement en vigueur au Royaume-Uni, où l'on déplore plus de 108.000 morts de la maladie. Le seuil des 10 millions de personnes partiellement vaccinées a été franchi le 3 février 2021.

D'après AFP

AU GABON

Le long chemin des singes orphelins vers la vie sauvage

La négociation a échoué. Dans la voiture qui s'en va, les visages sont fermés. Soudain, un homme surgit et lâche : « C'est bon. Venez récupérer vos singes ». Le propriétaire de deux petits mandrills a cédé, l'association Save Gabon's Primates va repartir avec les deux orphelins.

Au Gabon, petit pays d'Afrique centrale recouvert presque entièrement par la forêt équatoriale, le mandrill est une espèce protégée, comme le gorille et le chimpanzé. La loi interdit de le chasser, le capturer, le vendre ou le détenir.

Pourtant, sa viande est encore recherchée et nombre de familles en font leurs animaux domestiques, souvent des bébés que les braconniers ont épargnés pour les vendre.

Sensibiliser, écouter, persuader

Le Dr Thierry Tsoumbou, vétérinaire de 34 ans, chef du projet « Réhabilitation » de l'association, est rompu à l'exercice.

A Moanda, à 700 kilomètres à l'est de la capitale Libreville, il s'est assis à l'écart de la maison avec le propriétaire des deux mandrills.

Une dizaine d'hommes les entourent, méfiants et nerveux « *Je suis venu chercher vos singes car la loi interdit depuis 2003 d'en garder chez soi. Sinon, les autorités viendront les récupérer de force et vous devrez rendre des comptes* », explique-t-il au propriétaire. Avant d'entamer une négociation ardue :

- Combien vous nous donnez ?

- On ne donne pas d'argent. C'est pour votre bien et pour le bien de l'animal.

- Si vous ne voulez pas l'acheter, on



Un enfant jouant avec un singe dans la cours d'une maison à Moanda (Gabon)

préfère le relâcher en forêt.

- Ils ne sont plus habitués à la forêt. Si vous les relâchez, ils vont mourir. Et ces animaux peuvent vous transmettre des maladies graves. Vous vous rappelez d'Ebola ? La maladie s'est transmise à l'homme par le singe.

- Agressifs et incontrôlables

« *Et plus ils vont grandir, plus ils vont devenir agressifs et incontrôlables* », tente le vétérinaire.

L'ambiance est tendue. L'épouse pleure à chaudes larmes, sentant que Lucien et Lucienne, comme elle les a prénommés, vont bientôt lui échapper. Pendant ce temps, les deux mandrills courent sur leur ter-

rain de jeu : un garage à ciel ouvert où gisent des carcasses de camions. Des adolescents les poursuivent, les prennent dans leurs bras, les mettent sur leurs épaules.

« *C'est aussi et surtout pour leur bien* », reprend M. Tsoumbou « *Ce ne sont pas des animaux domestiques. Ils ont besoin de vivre en groupe en forêt* ».

« *Partez ! Ou dédommangez-nous !* », lance le propriétaire.

Le vétérinaire obtempère. Seul le ministère des Eaux et Forêts peut faire saisir les animaux. L'infraction est passible de plusieurs mois d'emprisonnement et jusqu'à 10 millions de FCFA d'amende (15.500 euros). Les

peines sont très rarement appliquées mais la menace suffit généralement à convaincre. Au dernier moment, le propriétaire des mandrills a ainsi changé d'avis. Les singes sont emmenés au Centre de primatologie (CDP) du Centre de recherche interdisciplinaire de Franceville (CIRMF), à quelque 60 kilomètres de là. Commence alors leur long cheminement vers un hypothétique retour à la vie sauvage.

- Préparer à la réinsertion

Une quarantaine permet d'abord de déterminer s'ils sont porteurs de maladies (Ebola, hépatites, tuberculose...). Puis les orphelins apprennent ou réapprennent, avec des animaliers, les comportements de leur espèce.

« *Salut les loulous* », murmure tendrement Dimitri Mboulou, chef de la nurserie. Il tend avec amour le biberon à deux petits chimpanzés, dont la mère a été tuée par des chasseurs « *Je leur apprend à s'éveiller à la vie, comme si j'étais un peu leur maman* », explique-t-il.

Après la phase d'isolement, les petits rejoignent des congénères et découvrent les rapports sociaux qui cimentent leur nouveau groupe, indispensable à la survie en milieu sauvage. Le CDP accueille 350 singes de neuf espèces. Des orphelins res-

capés du braconnage, des primates sauvés du trafic d'animaux et d'anciens sujets de laboratoire du CIRMF « *Chaque année, plus de 50 sont récupérés sans même chercher, et c'est seulement la partie visible de l'iceberg* », indique Barthélémy Ngoubangoye, président de l'association et chef du CDP.

« *Leurs ancêtres ayant toujours chassé, les habitants considèrent qu'il n'y a là rien de mal et que la conservation de ces espèces menacées est un problème des Occidentaux* », déplore le vétérinaire.

« *Quand un particulier achète un bébé chimpanzé, il soutient le massacre de tout son groupe, soit une quinzaine d'individus* », souligne Pauline Grentzinger, vétérinaire du Parc naturel de la Lékédi.

Dans ce sanctuaire, tout près de Franceville, se déroule la dernière phase de réadaptation : un régime de semi-liberté où les animaux sont suivis jusqu'à leur éventuelle réintroduction dans leur milieu naturel « *Il faut un groupe viable, sans animal malade, dans une zone que l'on peut surveiller, sans braconnier, sans autre groupe de chimpanzés, sans homme à proximité* », liste Mme Grentzinger. Un pari très difficile, réussi de rares fois au Gabon.

AFP

Le secrétaire d'État indien aux affaires étrangères, M. Harsh V. Shringla, parle de l'engagement de l'Inde dans le domaine du changement climatique – «Au-delà de Paris, l'Inde définit ses ambitions en matière de climat».

Nous constatons déjà des progrès. Nous nous étions initialement engagés à atteindre une capacité de 175 GW d'énergie renouvelable d'ici 2022. Nous sommes allés plus loin et nous prévoyons de passer à 220 GW dans les deux prochaines années. Nous avons un objectif encore plus ambitieux de 450 GW d'ici 2030.

Nous nous efforçons de faire en sorte que 40% de l'électricité en Inde provienne de sources d'énergie non fossiles d'ici 2030. Cette poussée en faveur des énergies propres va de pair avec un effort parallèle visant à réduire l'intensité des émissions de notre économie de 33 à 35% (par rapport aux niveaux de 2005) d'ici 2030.

Le programme Ujala - une campagne nationale en faveur de l'utilisation des lampes LED - permet de réduire les émissions de CO₂ de 38,5 millions de tonnes chaque année. Le programme Ujala, dans le cadre duquel plus de 80 millions de ménages ont eu accès à du gaz de cuisine propre, est l'une des plus grandes initiatives en matière

d'énergie propre au monde.

L'action en faveur du climat et de la durabilité est intégrée aux programmes gouvernementaux dans de nombreux secteurs. Notre mission «Villes intelligentes» travaille avec 100 villes pour les aider à devenir plus durables et à s'adapter aux défis du changement climatique. Le programme national pour l'air pur vise à réduire la pollution atmosphérique (PM_{2,5} et PM₁₀) de 20 à 30% au cours des quatre prochaines années.

La mission Jal Jeevan, qui vise à fournir de l'eau potable sûre et adéquate à tous les ménages de l'Inde rurale par le biais de branchements individuels au robinet d'ici 2024, est fortement axée sur la durabilité.

Davantage d'arbres sont plantés et les terres dégradées sont récupérées pour créer un «puits» de carbone pouvant absorber 2,5 à 3 milliards de tonnes de CO₂.

Nous travaillons également rapidement à la création d'un réseau de transport vert, afin de compenser un secteur connu pour ses émissions

polluantes, notamment dans nos grandes villes.

L'Inde construit des infrastructures de nouvelle génération telles que des systèmes de transport en commun, des autoroutes vertes et des voies navigables. Un plan national de mobilité électrique est en train de créer un écosystème de mobilité électronique, avec pour objectif que plus de 30% de tous les véhicules circulant sur les routes indiennes soient électriques.

Ces initiatives sont pour notre propre bien car l'Inde est l'un des pays les plus vulnérables aux conséquences du changement climatique.

Nous reconnaissons qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, mais ces efforts portent déjà leurs fruits. L'intensité des émissions de l'Inde a diminué de 21% sur la période 2005-2014. Au cours de la prochaine décennie, nous prévoyons des réductions encore plus importantes.

L'Inde entend être un citoyen mondial responsable dans le domaine du climat. Nous n'allons pas seulement

au-delà des engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris. Nous adoptons des instruments innovants pour faire progresser la coopération internationale en matière d'action climatique.

Nous avons créé des organisations internationales telles que l'Alliance solaire internationale et la Coalition pour des infrastructures résistantes aux catastrophes, qui travaillent à la création de filières mondiales à faible intensité de carbone. Plus de 80 pays ont adhéré à l'Alliance solaire internationale, ce qui en fait l'un des organismes internationaux dont la croissance est la plus rapide.

Cette combinaison d'action nationale et de citoyenneté internationale responsable fait de l'Inde un pays unique parmi les pays en développement et la place sur la voie de la réalisation de ses ambitions de devenir un leader en matière de réflexion et d'action sur le climat.

Harsh Vardhan Shringla est le secrétaire d'état indien aux affaires étrangères. Les opinions exprimées sont personnelles.

PRÉSIDENTIELLE 2021

L'UE prône un scrutin inclusif et apaisé

À l'orée de l'élection présidentielle fixée au 21 mars prochain au Congo, l'ambassadeur chef de la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo, Raul Mateus Paula, a rappelé au cours d'un entretien aux Dépêches de Brazzaville l'entière souveraineté du Congo sur la gestion de son processus électoral. Il a, par ailleurs, formulé le vœu que ce scrutin soit inclusif, apaisé et se déroule dans la paix avec une grande adhésion de la population.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Comment l'Union européenne entend-elle accompagner le Congo dans la mise en œuvre du processus électoral en vue de la présidentielle de mars prochain ?

Raul Mateus Paula (R.M.P) : Nous tenons à rappeler la souveraineté du Congo sur cette question ainsi que son entière responsabilité dans la gestion de ce processus qui concerne les Congolais en premier lieu. De façon générale, l'UE peut décider d'envoyer des observateurs suivre une élection, à condition qu'une requête ait été envoyée par le pays organisateur des élections et ce, bien avant la tenue du scrutin. Or à ce jour, aucune demande en ce sens ne nous ait parvenue de la part du Congo.

En revanche, nous avons souhaité contribuer à cette élection, en organisant, à l'endroit des médias, un séminaire d'information, de réflexion et de formation en coopération avec le Conseil Supérieur de la Liberté de Communication. Les médias ont un rôle très important à jouer lors de cette élection : nous espérons que ce séminaire sur le processus électoral contribuera à l'objectif partagé d'une élection apaisée, libre, équitable, transparente et crédible tant sur les aspects de sensibilisation des électeurs que sur ceux liés à la couverture médiatique et au respect de l'équité pour tous les candidats, conformément aux normes et principes déontologiques de leur métier.

Je me réjouis en tous cas, de la qualité des échanges et des discussions qui se sont déroulés tout au long de ce séminaire.

LDB : Quelles sont vos attentes au terme de cette élection ?

RPM : Nous formulons le vœu qu'elle soit démocratique et donc inclusive, transparente, apaisée, crédible, qu'elle renforce l'adhésion des populations et surtout, qu'elle se déroule dans la paix. Les pro-



Raul Mateus Paula, Ambassadeur, chef de la délégation de l'UE au Congo/Adiac

cessus électoraux peuvent en effet être des sources de tensions et de violences qu'il convient de prévenir.

Au-delà du processus électoral en soi, il est en tout état de cause fondamental que le président qui sera élu mette en place un gouvernement qui s'attèle à de profondes réformes pour assurer la transition du Congo vers une économie verte. En effet, il est important de réduire la trop grande dépendance de l'économie vis-à-vis du pétrole en mobilisant tous les atouts et énergies dont dispose le pays pour émerger et créer la prospérité. Cela est d'autant plus urgent que le Congo fait face à une dette extérieure, intérieure et à l'égard des traders de pétrole substantielle, qui limite les marges budgétaires pour conduire des politiques ambitieuses.

Les réformes à conduire sont de nature à améliorer la transparence des finances publiques pour engranger de nouvelles recettes budgétaires et améliorer la gouvernance publique, la transparence et la lutte contre la corruption.

Bien entendu, ces réformes permettront de poursuivre les efforts en cours en matière de gouvernance et de renforcement des institutions démocratiques.

LDB : Cette élection s'organise dans un contexte marqué par le Covid-19 et l'accès aux vaccinations suscite d'inquiétude pour les pays en développement. Quelles sont les dispositions prises par l'UE pour rendre le vaccin disponible au sein des pays pauvres ?

RMP : La crise sanitaire causée par la pandémie de coronavirus a effectivement des impacts négatifs, tant sur le plan économique, social et même sur la mobilité des personnes pour tous les pays du monde. Il convient cependant de souligner, pour s'en réjouir, que des vaccins contre la Covid-19 ont été élaborés dans un temps record. Cependant, dans la stratégie de vaccination des différents pays, il serait totalement illusoire d'avoir des approches purement nationales au détriment d'une approche globale qui s'avère indispensable pour protéger l'humanité. C'est dans cet esprit que les dirigeants de l'Union européenne ont soutenu dès le début le dispositif multilatéral Covax, avec une contribution de 850 millions d'euros auxquels se sont ajoutées des contributions substantielles de ses États Membres, pour permettre aux PMA et pays à revenus intermédiaires comme le Congo de bénéficier d'un

accès rapide au vaccin.

A cet égard, il y a lieu de se réjouir que le Congo dispose d'ores et déjà d'une stratégie pour vacciner 60% de sa population et qui s'inscrit pleinement dans le cadre du mécanisme Covax.

Par ailleurs, face aux difficultés des laboratoires de produire massivement les vaccins et d'organiser la logistique et la distribution sur le plan mondial, des tensions bien compréhensibles ont été observées récemment. C'est dans ce contexte que l'Union européenne vient de décider d'un contrôle des exportations des vaccins jusqu'à fin mars, en excluant de ce contrôle les PMA et pays à revenus intermédiaires ainsi que les acteurs humanitaires pour leur faciliter un accès plus rapide aux vaccins tant nécessaires.

LDB : Dans le cadre du partenariat UE-Afrique, quels sont les projets inscrits en priorité dans l'agenda du Congo à court et moyen terme ?

RMP : Au Congo, plusieurs projets engagés dans le cadre de notre partenariat suivent leur cours normal. Il s'agit, entre autres, des projets d'appui au commerce et au secteur privé (PRCCE II), du soutien au climat des affaires, à la diversification de l'économie, aux chaînes de valeur agricoles, à la construction du port de pêche artisanal à Pointe-Noire et à la gouvernance des ressources halieutiques, ainsi que dans le cadre du développement durable, à l'émergence de villes résilientes (Nkayi et Owando) ; sans oublier la gouvernance forestière (APV-FLEGT) et la lutte contre le changement climatique.

Tous ces projets ont bien progressé et font l'objet d'une mise en œuvre progressive. Par ailleurs, l'Union européenne prépare en concertation avec les pays ACP, un nouveau programme pluriannuel (2021-2027). S'agissant du Congo, des consultations ont déjà eu lieu et se poursuivront avec le gouvernement

et les institutions dont le Parlement, la société civile et le secteur privé.

En lien avec les priorités définies dans le PND, les grands axes qui dessinent et s'inscrivent par ailleurs dans la continuité de la précédente programmation concernent :

La gouvernance économique et la transition vers une économie verte et diversifiée avec un appui renforcé au secteur privé, l'amélioration du climat des affaires, l'accès au financement des PME et la promotion du commerce ; La gestion durable des ressources naturelles, la préservation de l'environnement, la lutte contre le changement climatique, la promotion des énergies renouvelables et de villes plus résilientes ; La promotion de la démocratie et de la gouvernance participative pour contribuer au renforcement des capacités de la société civile à participer activement au développement socio-économique et à la protection des droits de populations vulnérables.

Enfin, pour répondre à ces défis majeurs, qui exigent de plus en plus une action collective, rapide et décisive au niveau multilatéral, l'UE a renforcé sa synergie avec ses États membres en inscrivant sa coopération dans le cadre de « l'Équipe Europe ». Cette approche qui consiste à rassembler les expertises et à combiner les ressources de l'UE, de ses États membres et des Partenaires techniques et financiers (PTF) permet d'apporter une réponse européenne plus solide.

En République du Congo, de concert avec la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, mais également les États membres basés à Kinshasa avec mandat au Congo, des actions ont déjà pu être menées, notamment en réponse à la lutte contre la pandémie. Ces actions ont permis d'appuyer les efforts du gouvernement tout en réaffirmant le rôle de l'Union européenne en tant qu'acteur mondial de premier plan.

Propos recueillis par Guy-Gervais et Gloria Imelda Lossel

COOPÉRATION RDC-EGYPTE

Belle moisson pour Félix Tshisekedi au Caire

Entre la République démocratique du Congo et l'Égypte, l'intérêt commun au bénéfice des populations a toujours constitué le socle d'une coopération économique agissante depuis la vague des indépendances africaines des années 60.

Déterminé à faire rayonner son pays au plan diplomatique après plusieurs années d'hibernation, le président Félix-Antoine Tshisekedi s'est investi, dès son avènement à la magistrature suprême, dans la revitalisation de la coopération Sud-Sud. Son premier voyage pour l'Égypte en est une belle illustration. Du 2 au 3 février 2021, le chef de l'État congolais a séjourné au Caire, en Égypte, pour donner corps à une série de projets d'investissements initiés par le Fonds de promotion industrielle (FPI) qui, depuis janvier 2020, avait amorcé des fructueux contacts avec les milieux d'affaires égyptiens. Ces contrats d'investissement estimés globalement à 416 millions de dollars américains impliquent des firmes égyptiennes avec, pour objectif ultime, de faire bénéficier à la RDC des avantages du développement intégré et assurer l'interconnectivité de ses provinces.

Des retrouvailles

Le premier acte du séjour de Félix-Antoine Tshisekedi au Caire a été dit le 2 février, quelques heures après son arrivée, au Palais d'El-Ittihadeya où il a eu un tête-à-tête avec son homologue égyptien, Abdel Fattah al-Sissi. Retrouvailles entre deux chefs d'État qui se tiennent en estime réciproque et qui veulent faire bouger les lignes en termes d'investissement pour une Afrique plus forte, tournée vers elle-même et puisant dans ses propres ressorts les solutions à ses problèmes. Faisant la restitution de ses discussions avec son homologue égyptien à la presse, Félix-Antoine Tshisekedi a



Félix Tshisekedi et Abdel Fattah al-Sissi

exprimé toute son admiration devant la capacité de régénérescence de l'Égypte qui a su transcender les frictions et les turbulences de 2011 jusqu'à relever la tête et amorcer les pas du redécoupage économique.

De la pandémie de la Covid-19, il en a aussi été question, au cours de cette rencontre, sans oublier la problématique du barrage de la Grande Renaissance en cours de construction sur l'affluent du Nil Bleu en Éthiopie.

En fin de journée, le chef de l'État prendra ses quartiers au Royal Maxim Palace Kempinski où il a accordé quelques audiences en prélude à la grande cérémonie de signature de contrats entre la RDC et les opérateurs égyptiens privés regroupés au sein d'Egyptian African Arab Co. Fo Développement (EGAAD). Au sortir de sa rencontre avec le président de la République, le ministre des PT-NTIC, a affiché une ferme assurance

quant à la possibilité de la RDC de basculer vers une vraie économie digitalisée.

Egaad à la manœuvre

Dans les couloirs où grouillaient d'autres éminentes personnalités du Patronat égyptien, le Prof. Okey Oramah d'Afreximbank ainsi que Manal Abdel Hamid ont aussi joué leur partition dans le nouvel élan porteur d'espérance imprimé par ces différents projets d'investissement.

Cette journée intense et laborieuse vécue par le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, connaîtra son épilogue par la conclusion d'une série d'accords d'investissement entre les opérateurs économiques égyptiens et les institutions congolaises dans les secteurs des télécommunications, de l'Habitat, et des infrastructures. C'est en présence du Premier citoyen congolais, des opérateurs économiques égyptiens et des représentants institutionnels des deux

parties qu'a eu lieu la cérémonie de signature desdits accords.

Quatre contrats pour lesquels des fonds ont été effectivement levés ont été signés. Il s'agit de la construction et de l'aménagement, endéans cinq mois, de la route Mbuji Mayi-Kananga longue de 185.5 km avec pour opérateur, le groupe SAMCRETE. Le coût d'investissement est estimé à 300 millions de dollars, la finalité étant de désenclaver et de fluidifier le transport vers les points de consommation provinciaux et nationaux.

Le Groupe Hassan Allam Pgesco s'occupera, quant à lui, de la Centrale photovoltaïque de Tshipuka pour 17 millions de dollars sur une durée de 12 mois tandis que Benya Capital se chargera de l'installation de 16.000 Km de fibre optique valant environ 480 millions de dollars en termes de coût et ce, pour une durée de cinq ans.

Enfin, le groupe INCOME

s'est vu confié la construction de « Kitoko city », la nouvelle ville en extension de Kinshasa sur une superficie de 30.000 hectares pour 3,8 milliards de dollars de financement avec une durée d'exécution oscillant entre 5 et 10 ans.

Le coup de pouce d'Afreximbank

D'autres projets pour lesquels les discussions se poursuivent devront attendre, le temps pour les deux parties d'arrondir les angles et de dégager des convergences utiles pour la suite. C'est notamment le cas des pourparlers en cours entre des officiels congolais et le génie militaire égyptien autour de la navigabilité sur le fleuve Congo, sans oublier la construction du Port de Ndomba pour désenclaver le Kasai et permettre un écoulement plus fluide des denrées alimentaires et matériaux divers vers le Kongo Central et Kinshasa.

L'ensemble du coût de toutes ces initiatives est estimé, au stade actuel, à 400 millions de dollars. Quant à la mobilisation des fonds, elle s'effectuera au travers d'une syndication de banques dont Afreximbank avec comme garantie le nantissement d'une quotité de la taxe FPI.

Joignant l'utile à l'agréable, le chef de l'État a mis à profit la journée de mercredi 3 février 2021 pour visiter quelques sites touristiques de la capitale égyptienne à commencer par les pyramides, la statue de Sphinx, le new Caire avec ses nouvelles infrastructures routières, son nouveau Mosquée capable de contenir des islamistes venant de tous les horizons.

Alain Diasso

TERRITORIALE

Gilbert Kankonde réhabilite des gouverneurs déçus

Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, de la sécurité et des Affaires coutumières annule toutes les motions de déchéance ou de défiance contre les gouverneurs des provinces absents de leurs entités pour des raisons de service.

Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et des Affaires coutumières, Gilbert Kankonde, vient de réhabiliter tous les gouverneurs déçus par les assemblées provinciales de leurs provinces respectives. Dans un « message officiel » du 3 février 2021 envoyé aux présidents des Assemblées provinciales et aux

gouverneurs des provinces avec copies à la présidence de la République, au Premier ministre, à certains de ses collègues du gouvernement, il bloque toutes les motions de défiance ou de censure votées contre les gouverneurs des provinces invités à Kinshasa en mission officielle, dans le cadre de la conférence tenue dernièrement

dans la capitale. « Toutes les motions de défiance ou de censure votées contre les gouverneurs des provinces pour participation aux travaux de la conférence des gouverneurs, consultations nationales initiées par le chef de l'État, sont nulles et non avenues », peut-on lire dans ce télégramme, qui évoque la ju-

risprudence constante de la Cour constitutionnelle.

Le ministre en charge de la Territoriale appelle, « en attendant la décision pertinente de cette haute cour au cas par cas », les gouverneurs des provinces concernés à rejoindre leurs postes respectifs.

Lucien Dianzenza

MONUSCO

Arrivée prochaine de Bintou Keita et Khassim Diagne à Kinshasa

Les deux haut responsables de la Monusco doivent prendre leurs fonctions respectives en RDC au mois de février en cours.

Au cours du point de presse organisé le 3 février, le porte-parole par intérim de la Monusco et coordonnateur du groupe de communication des Nations unies, Mathias Gillmann, a annoncé l'arrivée prochaine, en République démocratique du Congo (RDC), de la nouvelle représentante spéciale du secrétaire général, Bintou Keita. Elle doit prendre ses fonctions, au terme du mandat de Leila Zerrougui, le 6 février.

Bintou Keita devrait préparer le désengagement progressif de la Monusco, tout en rassurant la population de l'est de la RDC, en proie à une insécurité grandissante. Elle sera appuyée, dans cette tâche, par le Sénégalais Khassim Diagne, récemment nommé au poste de représentant spécial adjoint pour la protection et les opérations au sein de la Monusco. Diagne qui succède à David Gressly



Bintou Keita

des Etats-Unis est attendu à Kinshasa au cours du mois de février. « *M. Diagne devrait lui aussi prendre ses nouvelles fonctions dans les semaines qui suivent* », a-t-il précisé.

Bintou Keita était la sous-secrétaire générale de l'ONU pour l'Afrique. Elle a travaillé comme adjointe aux opérations de maintien de

la paix (en 2017). C'est en 1989 qu'elle a rejoint les Nations unies. Aussi a-t-elle travaillé, notamment, au Darfour (en 2015) et au Fonds des Nations unies pour l'enfance. En février, elle succédera à l'Algérienne Leila Zerrougui qui a dirigé la Monusco durant trois ans. Khassim Diagne, quant à lui, arrive à ce poste avec plus



Khassim Diagne

de 25 années d'expérience dans la protection des réfugiés, les affaires politiques, la gestion et le contrôle. Il a notamment occupé les postes de représentant du HCR au Libéria et au Cameroun ainsi que des postes clefs en Côte d'Ivoire, au Rwanda, au Kenya et en Somalie. Il a également été chargé des affaires politiques au Bu-

reau du représentant spécial du Secrétaire général pour la région des grands Lacs et membre de l'équipe conjointe ONU-UA qui a organisé, en 2004, la première Conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région des Grands Lacs.

Jules Tambwe Itagali

ASSEMBLÉE NATIONALE

Christophe Mboso prend la tête du bureau définitif

Il sera secondé par Jean-Marc Kabund, élu premier vice-président de la Chambre basse du Parlement.

Au terme de la longue séance plénière organisée le 3 février et consacrée à l'élection du bureau définitif de l'Assemblée nationale, les députés nationaux ont fait confiance au ticket présenté par l'Union sacrée pour présider à leur destin. L'élection du nouveau bureau présidé par Christophe Mboso N'kodia Mpuanga tourne définitivement la page du bureau Jeannine Mabunda.

La composition du bureau de l'Assemblée plénière se présente de la manière suivante : Christophe Mboso N'kodia Mpuanga (président), Jean-Marc Kabund-a-Kabund (1er vice-président), Vital Banyewesize (2ème vice-président), Joseph Lembi Libula (rapporteur), Collette Tshomba Ntundu (Rapporteur adjoint), Angèle Tabu Makusi (questeur) et Jean-Pierre Kanefu (Questeur adjoint). L'on a noté, par ailleurs, l'absence d'une trentaine de députés nationaux lors de cette



séance plénière électorale.

Sur un total de 466 votants, Christophe Mboso a obtenu 389 voix contre 365 voix pour Jean-Marc Kabund, tous deux candidats uniques à leur poste respectif. Le même constat a été fait aux postes de deuxième vice-président, de questeur et de questeur adjoint où les candidats uniques ont été élus sans surprise. Le suspense a quelque peu été observé pour l'élection du rapporteur adjoint où l'écart entre les deux candidats en lice a été de moins de 50 voix en faveur de Colette Tshomba. C'était le seul duel enregistré à l'Assemblée nationale. Fait marquant de l'élection du nouveau bureau définitif de l'Assemblée nationale, l'hymne de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) a été entonné par ses militants présents dans la salle du Congrès au moment de l'annonce de la victoire de Jean-Marc Kabund.

J.T.I.

COVID-19

Les élèves resteront toujours à la maison, le 8 février

Contrairement aux informations distillées sur les réseaux sociaux et à travers certains médias, les Bleus-blancs ne reprendront pas le chemin de l'école, à la date du 8 février prochain. Les élèves, surtout ceux de la RDC, doivent prendre leur mal en patience.

A travers sa communication relayée par Radio Okapi, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et Technique (EPST), Willy Bakonga, vient de trancher sur une probable reprise des cours pour les élèves en cette période de la pandémie de Covid-19.

« Il n'y aura pas de reprise des cours le lundi 8 janvier dans les écoles primaire et secondaire de la RDC », a-t-il annoncé. Willy Bakonga indique, en outre, que la question de la reprise des cours pour les élèves de la RDC ne concerne pas seulement son ministère. Il faudra attendre aussi les propositions du gouvernement et des membres du comité multisectoriel de la riposte. « la décision de la reprise des cours n'est pas uniquement l'apanage du ministère de l'EPST. Les experts dudit ministère ont travail-



Pas de reprise des classes pour les élèves (Ph/BM)

lé sur plusieurs calendriers avec les hypothèses de différentes dates de reprise des cours», a-t-il fait savoir, tout

en soulignant que toutes ces propositions sont en examen au niveau du ministère, du gouvernement

et du Comité multisectoriel de lutte contre la Covid-19. « Dès que la situation le permettra, le président de

« Je saisis cette opportunité pour appeler au calme et à la sérénité des enseignants, élèves, parents, ainsi que les partenaires éducatifs. C'est une situation inédite que nous sommes en train de traverser. Mais nous mettons toutes les batteries en marche pour sauver l'éducation de nos enfants »

la République lèvera une option et la date vous sera communiquée officiellement », a-t-il rassuré.

Le ministre de l'EPST a saisi cette occasion pour appeler les parents et élèves au calme. « Je saisis cette opportunité pour appeler au calme et à la sérénité des enseignants, élèves, parents, ainsi que les partenaires éducatifs. C'est une situation inédite que nous sommes en train de traverser. Mais nous mettons toutes les batteries en marche pour sauver l'éducation de nos enfants ».

Face à la propagation de la deuxième vague de la pandémie, il va de l'intérêt de tous, de prendre des mesures efficaces pour réduire la contamination surtout chez les enfants qui en fait sont des vecteurs de la maladie.

Blandine Lusimana

LUTTE CONTRE LE CANCER

Appel de la directrice régionale de l'OMS pour réduire la stigmatisation

Dans la région africaine, le nombre de nouveaux cas de cancer a plus que doublé, ces vingt dernières années, passant de trois cent trente-huit mille cas notifiés en 2002 à environ huit cent quarante-six cas notifiés en 2020.

Dans son message adressé à la communauté africaine dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le cancer, célébrée le 4 février à travers le monde, la directrice régionale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Dr Matshidiso Moeti, a insisté sur le rôle que tout le monde devra jouer pour mettre fin à la stigmatisation, dont sont victimes les malades souffrant des cancers. « Je tiens à rappeler que nous avons tous un rôle à jouer pour réduire la stigmatisation entourant le cancer, pour contribuer à une meilleure compréhension de cette maladie et pour encourager le dépistage et la prise en charge précoces », a-t-elle fait savoir.

La prise en charge des cancers est un véritable fardeau pour les pays africains qui ne disposent pas de services adéquats de dépistage et de traitement. Dans la

plupart des pays, fait savoir Dr Moeti, les communautés peinent à accéder aux services de dépistage, de détection précoce, de diagnostic et de traitement du cancer. « Par exemple, seulement 30 % des enfants africains atteints de cancer survivent à cette maladie, contre 80 % dans les pays à revenu élevé », reconnaît-elle, tout en ajoutant que les difficultés liées à l'accès aux soins du cancer sont exacerbées pendant des crises telles que la pandémie actuelle de Covid-19.

Elle affirme que de toutes les régions de l'OMS, la région africaine est « celle qui ploie sous la plus lourde charge de cancer du col de l'utérus ». L'adoption en 2020, par l'assemblée de l'OMS, de la stratégie mondiale, en vue d'accélérer l'élimination du cancer du col utérin, en tant que problème de santé publique mondial, poursuit-elle, re-



vêt donc un intérêt majeur pour l'Afrique. Dans le cadre de la première phase de mise en œuvre de cette stratégie, la Guinée, le Malawi, l'Ouganda, le Rwanda et la Zambie déploient, à plus grande échelle, leurs programmes de lutte contre le cancer du col de l'utérus. La directrice régionale de l'OMS soutient que l'introduction du vaccin contre le papillomavirus humain doit

être intensifiée, afin de prévenir le cancer du col.

Les facteurs de risque des cancers

A en croire Dr Moeti, les facteurs de risque associés au cancer comprennent le vieillissement et les antécédents familiaux, la consommation de tabac et d'alcool, une alimentation riche en sucre, en sel et en matières grasses, le manque d'exer-

cice physique, le surpoids et l'exposition à certains produits chimiques.

Les cancers les plus récurrents sont le cancer du sein, le cancer du col de l'utérus, le cancer de la prostate, le cancer de l'intestin, le cancer du côlon, le cancer du rectum et le cancer du foie. Elle soutient, par ailleurs, que l'ingérence de l'industrie, par la promotion et la commercialisation de produits connus comme étant cancérigènes, est un défi de plus en plus préoccupant à relever. Quarante-quatre États membres de la région africaine ont ratifié la Convention-cadre de l'Organisation pour la lutte antitabac, afin de réduire la consommation de tabac, et 20 États membres ont ratifié le protocole de l'OMS pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac.

B.L.

GENRE

La Fondation aide et solidarité exhorte les femmes à dénoncer les actes de violence

Une matinée de sensibilisation aux violences faites aux femmes et aux filles a été organisée le 31 janvier à l'école du 15 août 1963 au quartier Nkoukou dans le 4e arrondissement Loandjili par la Fondation aide et solidarité que dirige Bernard Serges César Bouya.

Depuis sa création en 2013, la Fondation aide et solidarité s'est assignée pour objectifs d'aider les femmes vulnérables mais aussi à lutter contre toutes les formes de violence faites aux femmes et aux filles. Car, la violence faite aux femmes et aux filles est un frein à leur développement et leur épanouissement « Une femme sur trois subit une forme de violence au cours de sa vie. Cela représente plus d'un milliard de femmes dans le monde. Les auteurs de ces violences croient que brutaliser une femme ou une fille est un comportement approuvé par la société. Ils estiment pouvoir les commettre sans aucune réprobation. Il est temps de dire : ça suffit. Nous voulons finir avec les violences faites aux femmes et aux filles et cela ne doit pas être un simple slogan, nous devons poser des actes. Il nous reste à parcourir un long chemin. Ce n'est qu'en agissant de concert que nous atteindrons nos objectifs fondamentaux », a dit Chancelle Makaya Makoundi, déléguée générale adjointe, chargée de l'administration.



La Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1993 définit la violence à l'égard des femmes comme « Tout acte de violence dirigé contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques y compris la menace de tels actes, la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. » En lien avec les dispositions réglementaires internationales en

la matière, deux communications ont été faites par Virginie Ndesabeka, déléguée aux projets et relations avec les institutions au sein de la Fondation aide et solidarité qui a exposé sur la typologie des violences basées sur le genre. Quant au Dr Carmel Matoko, déléguée générale chargée de la coordination au sein de la Fondation aide et solidarité, elle a axé son intervention sur les conséquences de ces violences et les voies de recours. Les violences physiques, sexuelles, sociales, celles liées aux croyances religieuses, psy-

Des membres de la Fondation/DR
 chologiques, économiques ont été répertoriées par la première oratrice étayées par des exemples concrets pour mieux édifier l'auditoire, tandis que la deuxième intervenante a axé son propos sur l'intérêt de dénoncer ces violences quelles qu'elles soient, car l'omerta ne peut être la solution. Bien au contraire, la posture du silence a des conséquences désastreuses sur la vie du couple en général et celle des enfants en particulier, qui sont souvent à la merci de la rue avec toutes les conséquences qui en découlent (banditisme, errance,

vagabondage...). Pour elle, les femmes doivent, en cas de violence, appeler les numéros verts : 117 et le 14 44 ou bien s'adresser aux pouvoirs publics tels les ministères en charge des questions de femme et celles des affaires sociales, sans oublier les associations et ONG sœurs en charge des questions de violence telles : le comptoir juridique junior, Azur développement, Asi... « Si tu ne reconnais pas ta maladie, tu ne peux pas la traiter », a-t-elle conclu.

Au cours des échanges, de nombreuses femmes, après avoir fait des témoignages émouvants et pathétiques sur les situations de violences subies dans le foyer, ont pris la décision de briser le silence maintenant qu'elles sont informées de la démarche à adopter. A la fin de l'activité, Bernard Serges César Bouya, président de la Fondation aide et solidarité, en compagnie des membres de ladite fondation, a remis une enveloppe à chacune des femmes présentes à l'activité comme « Don de renforcement de leurs fonds de commerce ».

Hervé Brice Mampouya



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :**
 Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
 Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Goussou
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



VIENT DE PARAÎTRE

« Au gré du destin » d'Emmanuel Ebolo Iyendza

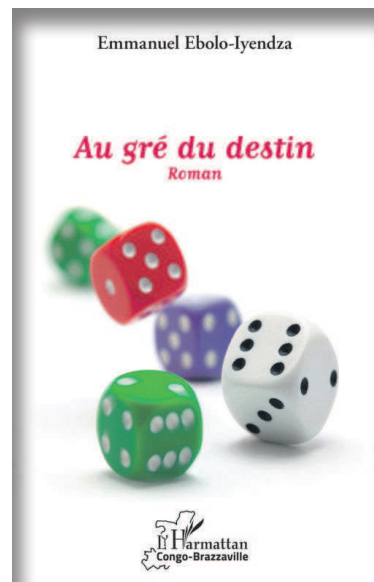
Paru le 17 décembre 2020 aux éditions L'Harmattan Congo-Brazzaville, « Au gré du destin » est un roman axé sur l'imprévisibilité de la vie face aux détours du destin.

« Au gré du destin », c'est la trulucule et fantastique histoire d'un médecin, le docteur Moneng. Dans ce roman alliant récit biographique et dialogue, on réalise combien même « quand un amour de jeunesse est contrarié par l'autorité paternelle, le destin a toujours son mot à dire... ».

Né dans le village imaginaire de Dowa, Moneng a connu un amour éphémère de jeunesse qui a occasionné la naissance de son fils, Moneng Moké, dont on lui a toujours caché l'existence. Le roman s'ouvre trois décennies après que ces événements se soient produits.

Alors qu'un jour le docteur Moneng sort de son bureau pour raccompagner un patient après sa consultation, il perçoit quatre personnes à la réception dont une femme dans la soixantaine, un jeune homme et deux enfants, précisément une fille et un garçon. « J'ai vu un groupe de gens à la réception. Sont-ils tous ensemble ? Oui, répondit sa secrétaire. Demandez-leur qui est malade pour que je le reçoive. Il n'y a pas de malade docteur; ils veulent tous vous voir ; ré-

pliqua-t-elle. Ils veulent me voir tous ? Dans ce cas, faites-les entrer... », détaille l'ouvrage. Or ce qu'il ignorait, c'est que la femme âgée était son amour de jeunesse dont il n'a jamais sorti de sa tête, le jeune homme son fils devenu



également docteur comme lui et les deux enfants, ses petit-fils. A l'annonce de cette nouvelle se succédera une série d'événements qui tiendront en haleine le fil du récit romanesque. Subdivisé

en plusieurs chapitres, « Au gré du destin », c'est aussi une leçon de vie des conséquences de nos actes qui nous rattrapent tôt ou tard, ainsi que de l'emprise parentale sur la vie de leurs enfants. A travers ce livre de 128 pages, Emmanuel Ebolo-Iyendza explore une panoplie de thèmes, reflets de la société dans laquelle nous vivons tels la force du destin, la puissance de l'amour vrai, le pardon, la confiance, la séparation, la douleur, le pessimisme, la colère, la tempérance...

Natif de Fort-Rousset (actuel Owando) en République du Congo, Emmanuel Ebolo-Iyendza est diplômé d'économie, des sciences de gestion et des sciences et techniques de la communication, option journalisme. Il a été chargé de cours de marketing à l'Institut supérieur de gestion de l'Université Marien-Ngouabi, député à l'Assemblée nationale ainsi que conseiller municipal de la commune d'Owando. Il est actuellement consul général de la République du Congo à Guangzhou, en République populaire de Chine.

Merveille Atipo

TRANSFERT

Christopher Missilou à Swindon Town jusqu'en juin

Christopher Missilou change de club mais reste en League One (3e division) : le milieu de 28 ans s'est engagé lundi en faveur de Swindon Town jusqu'en juin prochain.

Après un début de saison plutôt prometteur à Northampton, un promu, l'ancien Auxerrois a perdu sa place de titulaire fin octobre (7 titularisations entre la 1re et la 9e journée, seulement 4 entre la 10e et la 22e). La rupture a été consommée durant le marché des transferts avec ce départ, lundi 1er février, à Swindon Town, légèrement mieux classé que Northampton (19e contre 21e). Le milieu défensif, également passé par Oldham Athletic entre 2018 et 2020, finira la saison en League One en gardant l'espoir d'attirer l'attention d'un club de Championship. Et de la Fédération congolaise de football.

Angleterre, 22e journée, 1re division

Niels Nkounkou est resté sur le banc lors du succès d'Everton à West Ham (2-1). Les Toffees sont 6e à 6 points du podium.

France, 23e journée, 1re division

Titulaire, Faitout Maouassa a été remplacé à la 69e lors du match nul concédé par Rennes face au voisin lorientais (1-1). Loris Mouyokolo n'était pas de groupe.

Chrislain Matsima n'était pas dans le groupe de Monaco, vainqueur du derby face à Nice (2-1).

Warren Tchimbembé est entré à la 79e alors que le score était acquis entre Metz et Montpellier (1-1). Rappelons que Beni Maoukana, opéré d'une épaule, est convalescent.

Italie, 15e journée, 4e division, groupe H

Mady Abonckelel était remplaçant au coup d'envoi du match perdu par Gravina face à l'US Bitonto (0-2). Avec 14 points, Gravina est 16e et barragiste.

Roumanie, 21e journée, 1re division

Yves Pambou est entré à la 71e lors du match nul de Gaz Metan Medias à Hermanstadt (1-1). Le score était alors en faveur de l'ancien club de Juvhel Tsoumou. GMM est 10e avec 25 points.

Suisse, 18e journée, 1re division

Lugano est tenu en échec par Vaduz (1-1). Sans Kévin Monziano, absent du groupe.

Camille Delourme



**FONDATION
GOTÈNE**



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

**CRÉATION DE LA FONDATION
MARCEL GOTÈNE**



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

 fondationmarcelgotene@gmail.com
 www.fondationgotene.com

NÉCROLOGIE

Le vice-amiral Jean Dominique Okemba informe parents, amis et connaissances, que la dépouille mortelle de sa sœur cadette, Okemba Niatsini Emilienne arrive le 5 février 2021 à l'aéroport international d'Ollombo en provenance d'Afrique du Sud. Le vice-amiral Jean Dominique Okemba et familles, renouvellent leurs fraternels remerciements à tous ceux qui continuent à leur manifester soutien et compassion.



Les enfants Matoko ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur père Jacques Matoko, survenu le 22 janvier à Brazzaville.

Le programme des obsèques se présente comme suit:

Samedi 6 février

-9h00 : levée du corps à la morgue

municipale de Brazzaville ;

-10h00 : recueillement sur place

-12h00 : départ pour le cimetière Bouka ;

-16h00 : retour et fin de cérémonie.

COOPÉRATION

La Chine annule la dette du Congo

L'annonce de l'annulation de la totalité de la dette du Congo a été faite par l'ambassadeur de Chine, Ma Fulin, au cours de l'audience avec le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, le jeudi 4 février 2021 à Brazzaville.

«Le gouvernement chinois a décidé de supprimer la globalité de la dette publique du Congo, qui est arrivée à échéance avant la fin de l'année 2020.», a déclaré Ma Fulin. En dehors de l'annulation de la dette, estimée à 13 millions de dollars, le diplomate chinois a indiqué que son pays fera un don de 35 milliards FCFA au Congo. L'enveloppe sera mise à profit pour la réalisation d'un certain nombre de projets dans la coopération sino-congolaise.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, la Chine fera un don de 100.000 doses de vaccin au Congo, a souligné l'ambassadeur Ma Fulin. Ces doses pourront couvrir cinquante mille personnes.

Le diplomate chinois a reconnu que l'année 2020 a été difficile du fait de la pandémie. Ainsi, il a rassuré que la coopération entre la Chine et le Congo n'allait pas s'arrêter en si bon chemin.

Rominique Makaya



L'ambassadeur de Chine annonçant l'annulation de la dette au président de la République

OUVERTURE DE LA SAISON 2021-2022

Les Jeux olympiques de Paris et les Jeux africains d'Accra en ligne de mire

Le ministre des Sports et de l'Education physique a officiellement lancé le 4 février la saison sportive 2021-2022. Hugues Ngouélondélé a défini les règles de jeu de la nouvelle olympiade en s'appuyant notamment sur le contrat d'objectif et de performance



Le ministre des Sports et les responsables du mouvement sportif Adiac

La saison qui vient d'être ouverte, est la première de l'olympiade 2021-2024. Pendant cette olympiade a rappelé le ministre des Sports et de l'Education physique, les athlètes congolais ont d'immenses défis à relever d'autant plus qu'ils participeront aux Jeux africains de 2023 à Accra au Ghana puis aux Jeux olympiques de Paris en France. « Nous nous fixons pour objectif de figurer sur les podiums. Pour atteindre ces objectifs, nous devons nous mettre résolument au travail, avec rigueur dès maintenant », a précisé Hugues Ngouélondélé.

Le ministre des Sports a mis en avant l'importance de la signature des contrats d'objectif et de performance pour donner plus de valeur au partenariat stratégique qui existe entre le ministère des Sports

et le mouvement sportif. Le contrat d'objectif et de performance a-t-il rappelé, est la traduction opérationnelle et financière d'une politique sportive partenariale, visant des objectifs à atteindre, basée sur des engagements réciproques, lesquels seront évalués chaque année.

Au cours de la dernière olympiade, les performances des athlètes congolais n'ont pas été satisfaisantes, a quant à lui, reconnu le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc). Le Cnosc ambitionne cette fois-ci tout de mettre en œuvre pour une participation de qualité aux JO de Paris 2024. « Nous devons les uns et les autres nous engager pour une équipe congolaise de qualité à ces jeux », a souhaité André Blaise Bollé. Le premier vice-président du Cnosc a par

ailleurs plaidé en faveur de la concrétisation du projet du Centre de perfectionnement olympique à Kintélé afin d'inviter le gouvernement à trouver des solutions pour faire vivre les infrastructures sportives

Le projet de centre de perfectionnement olympique de Kintélé mérite d'être concrétisé pour la préparation de nos athlètes aux compétitions continentales et mondiales. « Ce centre qui offre toutes les conditions pour le respect des mesures barrières contre la Covid-19 est en train de mourir pendant que nos athlètes errent çà et là à la recherche des sites d'hébergement et d'entraînement, à l'exemple de ceux de natation. Nous devons conjuguer nos efforts pour la survie de ce complexe qui se détruit à petit feu », a-t-il renchéri.

James Golden Eloué

CHAN CAMEROUN 2020

Maroc-Mali, telle est l'affiche de la finale

Les Lions de l'Atlas du Maroc, détenteurs du titre, affronteront les Aigles du Mali, dimanche à 20 heures à Yaoundé dans le cadre de la finale du championnat d'Afrique des nations (Chan).

Les demi-finales ont livré leur verdict. Vainqueurs respectivement du Cameroun (4-0) et de la Guinée (0-0, 5-4 au tirs au buts), Le Maroc et le Mali se croiseront en finale du Chan 2020, dimanche au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé. Les Lions de l'Atlas tenteront de remporter un deuxième titre consécutif dans la compétition, tandis que les Aigles convoiteront un tout premier sacre après avoir disputé la finale de l'édition 2016. Entre ces deux équipes, cette finale présente des allures de choc extrêmes sur un plan statistique. Le souhait de plusieurs spécialistes et amoureux du football africain s'est parfaitement réalisé puisque les deux meilleures équipes plébiscitées favorites, au début de la compétition, se retrouvent en finale.

Le match de ce dimanche produira sans nul doute des intecincelles, car la meilleure attaque défiera la meilleure défense de la compétition. Le Maroc avec ses treize buts marqués cherchera à confirmer sa vivacité mais de l'autre côté, le bloc défensif du Mali qui, n'a encaissé qu'un seul but ne se laissera pas faire.

Après un début de tournoi poussif et peu convaincant (1 victoire et 1 nul vierge, 1 seul but inscrit, par penalty, en deux rencontres), les Lions de l'Atlas ont entamé leur montée en puissance contre l'Ouganda, battu (5-2) après avoir mené au score, et l'ont poursuivi depuis, en écartant sans difficulté ni ménagement la Zambie (3-1) puis le Cameroun (4-0) lors des tours à élimination directe. Avec 13 buts en cinq matchs, dont 5 pour le seul Soufiane Rahimi, les hommes d'Houcine Ammouta forment l'équipe de loin la plus prolifique de cette édition. Les Lions de l'Atlas sont ainsi candidats à leur propre succession (2018).

Dans cette compétition réservée aux joueurs évoluant sur le continent, le premier grand tournoi de football africain organisé depuis l'apparition du nouveau coronavirus, le Mali souhaite, ainsi faire l'exploit après avoir manqué la final de 2016 face à la République démocratique du Congo. Les Maliens ont, en effet, battu le Burkina Faso (1-0) lors de leur premier match avant de se neutraliser contre le pays organisateur, le Cameroun (1-1) puis dominé le Zimbabwe (1-0). Ils ont ensuite, éliminé le Congo et la Guinée en quart de finale et demi-finale sur le même score : 0-0 et 5 tab contre 4.

Notons que le match mettra aux prises la Guinée au Cameroun ce 6 février à 20h au stade de la Réunification de Douala.

Rude Ngoma